

# BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL BOURGOGNE

Viticulture n°11 du 14 juin 2016



## STADES



1<sup>ères</sup> fleurs

La pousse a été très active au cours des 7 derniers jours. Le stade 12-13 feuilles est le plus fréquemment noté dans le vignoble. Dans les situations les plus précoces, les 1<sup>ères</sup> fleurs ont fait leur apparition autour du 8 juin et on atteint maintenant un vrai début floraison. Avec des stades aussi peu avancés à la mi-juin, 2016 fait toujours partie des années les plus tardives, très proche de 2013.

## MILDIOU

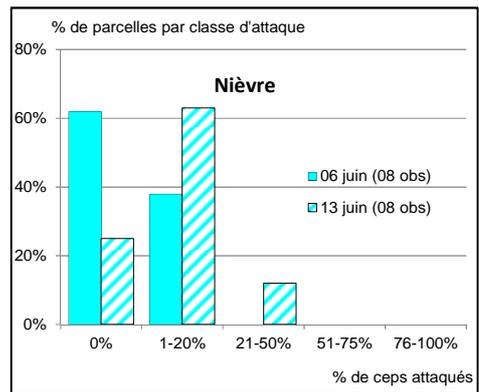
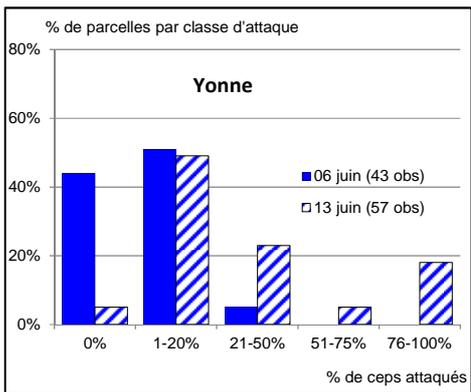
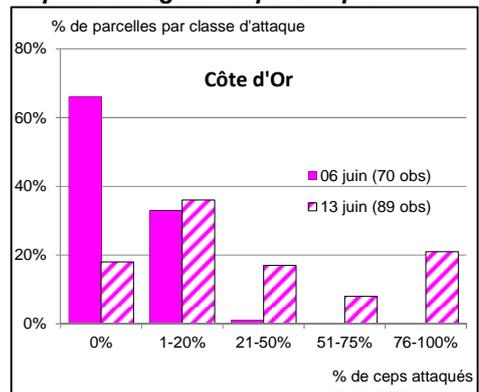
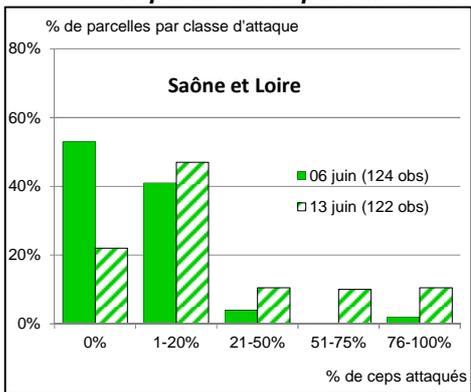
### ➤ Point contaminations

- Sur feuilles, les symptômes issus des contaminations qui se sont produites jusqu'au 02 juin se sont maintenant extériorisés. Les contaminations qui ont pu avoir lieu localement le 07 juin commencent tout juste à s'exprimer, celles liées aux pluies depuis le 10 juin arriveront en fin d'incubation à partir de la fin de la semaine.
- Sur inflorescences, les symptômes commencent à être visibles.

### ➤ Situation au vignoble

Comme le montrent les graphiques ci-dessous, la situation sur feuilles s'est nettement dégradée en tous secteurs et la proportion de parcelles saines a fortement diminué dans tous les vignobles.

Répartition des parcelles en fonction du pourcentage de ceps atteints



**Pluies du 06 au 12 juin :**  
Avec 18 à 35 mm sur la période, le vignoble de l'Yonne enregistre les plus forts cumuls pour la 3<sup>ème</sup> semaine consécutive. En Saône et Loire et en Côte d'Or, on relève 3 à 24 mm (jusqu'à 34 mm très localement), certains secteurs de la Côte Chalonnaise et du Mâconnais ayant été les plus épargnés. Dans la Nièvre, une quinzaine de mm ont été enregistrés sur les 7 derniers jours.

**Prévisions du 15 au 21 juin :**  
La semaine s'annonce encore bien agitée avec des pluies régulières et des températures fraîches. Une embellie semble se dessiner à partir du début de la semaine prochaine, pour marquer le début de l'été ?

Source Météo France



Dans certains secteurs, il est désormais difficile de trouver des vignes totalement indemnes de mildiou et des parcelles qui présentaient peu ou pas de symptômes en fin de semaine dernière sont maintenant très touchées (jusqu'à 100% des ceps avec au moins 1 tache). A noter que dans la plupart des cas, la sporulation est désormais bien visible et souvent importante.

Dans les différents départements, la classe 1-20% de ceps touchés est encore la plus fréquente. Néanmoins, les classes supérieures représentent un pourcentage important notamment en Côte d'Or (46%), Yonne (46%) et Saône et Loire (31%).

Dans les 2/3 des parcelles observées, la présence de mildiou sur grappes n'a pour l'instant pas été détectée et lorsque des symptômes sont notés (1/3 des parcelles), on dénombre souvent moins de 5 inflorescences touchées sur 100. L'état des lieux n'est toutefois certainement pas définitif dans la mesure où l'apparition des symptômes sur inflorescences est différée par rapport aux feuilles.

## ➤ Analyse de risque :

La présence de mildiou est maintenant généralisée dans le vignoble bourguignon. Un tel niveau de pression à préfloraison est exceptionnel et peut-être inédit.

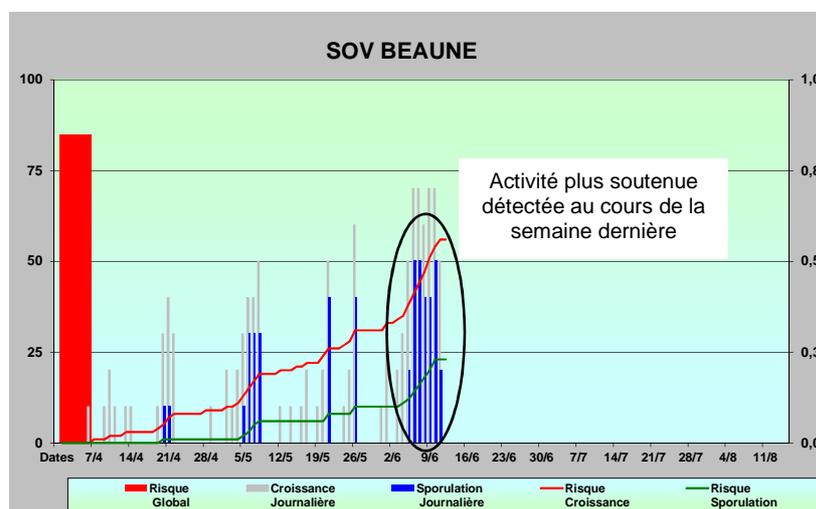
Les pluies régulières permettent la sporulation des symptômes présents et sont très favorables à la dissémination de la maladie à un moment où les inflorescences sont à leur stade de sensibilité maximum. Pour toutes ces raisons, **le risque mildiou est très élevé en tous secteurs.**

**Face à ce risque accru, une grande vigilance s'impose. Elle passe notamment par une surveillance très régulière de toutes les parcelles pour juger de l'évolution de l'état sanitaire.**

## OÏDIUM

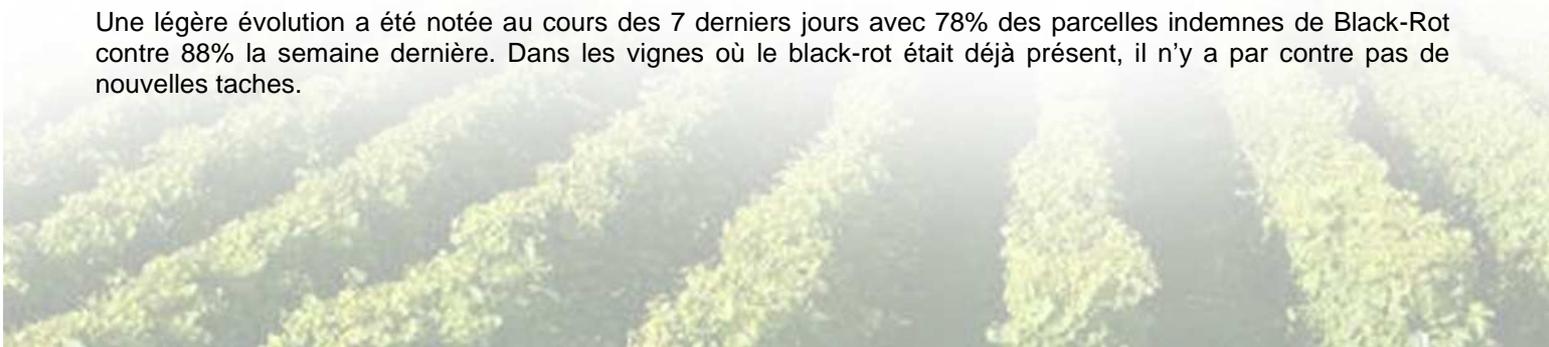
Aucune évolution n'est notée et la situation demeure toujours très saine.

Suite aux températures plus élevées de la semaine dernière, le modèle SOV détecte une activité plus régulière du champignon.



## BLACK-ROT

Une légère évolution a été notée au cours des 7 derniers jours avec 78% des parcelles indemnes de Black-Rot contre 88% la semaine dernière. Dans les vignes où le black-rot était déjà présent, il n'y a par contre pas de nouvelles taches.





## VERS DE GRAPPE

Sur les 152 comptages réalisés hier, 63% des situations ne présentent pas de glomérules. Au maximum, on dénombre 24 toiles pour 100 inflorescences.

Hors secteurs tardifs, un comptage doit être réalisé dans le courant de la semaine.

### Rappel méthode d'observation

100 inflorescences sur 20 cep

### Rappel seuil G1

50 à 60 glomérules pour 100 inflorescences



Glomérule

## CICADELLE FD

### Rappel :

- Dans les zones soumises à une lutte insecticide obligatoire par arrêté préfectoral, quelle que soit la stratégie (3 – 1 et 2 – 1), le premier traitement qui vise les larves, tant en viticulture conventionnelle que biologique, est à réaliser entre le 20 et le 25 juin 2016.

La localisation précise des sites concernés est consultable sur le lien suivant :

<http://draaf.bourgogne-franche-comte.agriculture.gouv.fr/Lutte-obligatoire-contre-la>

- En parcelles de vignes-mères de greffons et de porte-greffes, la stratégie insecticide repose sur l'application de 3 traitements. Le premier est également recommandé sur la période du 20 au 25 juin 2016.
- En pépinières, la lutte débutera entre le 20 et le 25 juin 2016 et sera maintenue en continu jusqu'à la disparition des adultes.

### Prochain BSV : mardi 21 juin

\*\*\*\*\*

Bulletin édité sous la responsabilité de la Chambre Régionale d'Agriculture de Bourgogne (CRAB) et rédigé par le représentant de la CRAB en collaboration avec les membres de la cellule analyse de risque : SRAL, FREDON Bourgogne et GIE BFC-Agro à partir des observations réalisées par : CA21 - CA71 - CA89 - ESPACE VIGNE - FREDON Bourgogne - 110 VIGNE - BOURGOGNE DU SUD - BOURGOGNE VITI SERVICE - CAVE DES HAUTES COTES - COOPERATIVE AGRICOLE BRESSE MACONNAIS - COOPERATIVE AGRICOLE MACONNAIS BEAUJOLAIS - ECOVIGNE - GROUPEMENT VIGNERONS DES TERRES SECRETES - LA CHABLISIENNE - OENOPHYT – BIO BOURGOGNE - SICAVAC - SOUFFLET VIGNE - VITAGRI.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La CRAB dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les viticulteurs et agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base d'observations qu'ils auront eux-mêmes réalisées sur leurs parcelles et/ou en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.

Avec la participation financière de :

